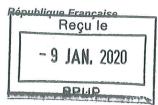


## <u>Département</u> Pas-de-Calais <u>Canton</u> Saint-Pol-sur-Ternoise

## COMMUNE DE BAILLEUL LEZ PERNES



## Extrait du registre des délibérations de la BAILLEUL LES PERNES séance du 19/12/2019

Date de la convocation 09/12/2019

Date d'affichage 09/12/2019

Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 9 En exercice : 9 Votants : 7+2 procurations

Réf: 201912308

A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Mention executoire : Non

Acte rendu executoire après dépôt en Préfecture d'Arras le : 20/12/2019

et publication ou notification du :

L'an 2019 et le 19 Décembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BRUYANT Jean, Maire.

<u>Présents</u>: M. BRUYANT Jean, Maire, Mmes: BENOIT Jacqueline, DARRAS Annie, GORKA Catherine, MM: GUILLEMANT Laurent, JOURDAIN Ghislain, NEDONCELLE Francis

<u>Absents:</u> Monsieur GUYOT Claude qui a donné procuration à Monsieur Jourdain Madame DUHAUTOIS Véronique qui a donné procuration à Mme DARRAS Annie

Objet de la délibération : Installation d'un parc Eolien comprenant six aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire de Fontaine les Boulans.

Monsieur le Maire présente le projet aux membres du Conseil Municipal, il précise que celui-ci consiste en l'implantation de 6 éoliennes ( hauteur totale 128.5 m- puissance unitaire 3.6 M W) et 2 postes de livraison sur le territoire de la commune de Fontaine les Boulans.

Il précise que ce projet fait l'objet d'une enquête publique d'une durée de 33 jours du 16/12/2019 ou 17/01/2020 consultable en Mairie de Fontaine les Boulans. Horaires notés sur affiche en Mairie de Bailleul.

Informe qu'une étude d'impact et que le mémoire en réponse de l'exploitant à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la Région Hauts de France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Les membres du Conseil après voir entendu l'exposé de Monsieur le Maire rendent par 8 voix pour et 1 voix contre un avis favorable à la demande formulée par la société BORALEX Fontaine les Boulans de procéder à l'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs et de postes de livraison sur le territoire de Fontaine les Boulans.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le maire,



